

Métamorphose : un ensemble de projets cohérent pour le développement urbain de Lausanne

La Municipalité présente un état d'avancement du projet Métamorphose. Pour compenser le déplacement des jardins familiaux des Prés-de-Vidy, des terrains seront mis à disposition à Vidy et à Rovéréaz. Le déplacement de l'actuel poste de détente de gaz situé à Vidy permettra aussi de libérer la parcelle qui accueillera un complexe sportif et d'activités économiques et de logements. L'exécutif lausannois sollicite aujourd'hui le Conseil communal sur des projets qui représentent un acquis pour Lausanne, quelle que soit l'issue de l'initiative populaire lancée contre le projet.

Le projet Métamorphose manifeste la volonté des autorités lausannoises d'accompagner le développement urbain, économique et social de Lausanne. Adoptés le 6 novembre 2007 par le Conseil communal dans le préavis d'intention 2007/19 qu'il a amendé, les quatre volets du projet représentent un tout cohérent: réalisation d'équipements sportifs au nord et au sud, création d'un écoquartier, développement des transports et participation de la population. Plusieurs territoires de la ville sont concernés: à la Tuilière, où sont projetés des terrains de football, un P+R et une salle multisports; aux Plaines-du-Loup, où pourrait s'ériger l'écoquartier en bonne cohabitation avec des installations sportives et un axe fort de transports publics; aux Prés-de-Vidy enfin, où devrait voir le jour un ensemble comprenant stade de football, piscine olympique couverte, boulodrome, logements, bureaux et commerces.

L'avancement du projet - La Municipalité de Lausanne présente aujourd'hui dans un nouveau préavis l'avancement du projet et des études qui lui sont liées. Une dizaine de services communaux sont fortement impliqués dans les diverses actions et études qui permettront de concrétiser Métamorphose: procédures de plans partiels d'affectation, adaptations nécessaires des réseaux routiers et de transports publics, recherche d'investisseurs pour mettre en place des partenariats public privé, dimensionnement des P+R, etc. Le lancement de la démarche participative le 4 juin 2008 a aussi permis à la Municipalité, avec le soutien du groupe OLA!, d'impliquer la population dans l'élaboration de plans d'aménagement.

Les amendements du Conseil communal - L'exécutif lausannois répond aussi aux amendements demandés par le Conseil communal lors de l'adoption du préavis d'intention. Plusieurs études ont été lancées dans ce cadre, dont certaines sont terminées et d'autres encore en cours. Il en est ainsi de l'élaboration d'ici 2009 d'un plan directeur des jardins communaux, d'une étude comparative des trois variantes d'implantation pour le stade d'athlétisme (Pierre-de-Coubertin, Pontaise et nouvel emplacement à la Blécherette), d'une autre sur la valeur patrimoniale du stade de la Pontaise ou encore une étude sur la gestion des déplacements dans le sud de la ville. Une autre étude démontre qu'il n'y a pas de divergence entre les intentions de Métamorphose et la réglementation en vigueur au niveau de l'affectation du sol. Une étude environnementale préliminaire montre enfin une bonne compatibilité, au nord comme au sud de la ville, entre les projets et les sites retenus, ainsi que les précautions à prendre.

Des jardins familiaux à Vidy et Rovéréaz - La Municipalité répond à une pétition de Jacques Knoepfli et consorts sur les jardins familiaux. Consciente dès le début que la réalisation du complexe immobilier nécessitera le déplacement des jardins familiaux des Prés-de-Vidy (près de 30'000 m²), elle a élaboré un projet pour trouver des nouveaux terrains, en collaboration avec l'Association lausannoise des jardins familiaux et les représentants du groupement de Vidy.



La première parcelle, d'une surface de 17'830 m², est située entre la STEP, le parc Bourget et l'autoroute. Tous les membres actuels du groupement de Vidy qui ont déclaré dans le cadre d'une enquête souhaiter un lopin sur ce nouveau site obtiendront satisfaction. Un deuxième terrain, qui sera encore exploité quelques années en agriculture, sera ensuite mis à disposition à Rovéréaz. Situé sur la route d'Oron, il permettra de compenser largement les surfaces perdues à Vidy. Certains bâtiments de la ferme existante pourront de plus être utilisés comme locaux communautaires. Si besoin, une solution transitoire sera discutée avec l'Association lausannoise des jardins familiaux.

Une adaptation nécessaire du réseau de gaz - La Municipalité sollicite un crédit de 9,56 millions de francs pour adapter le réseau de gaz dans le sud de la ville. Actuellement situé aux Prés-de-Vidy, le poste de détente du gaz sera déplacé au parc Bourget, près de la STEP, pour libérer des terrains sur lesquels seront construits les nouveaux équipements sportifs. A noter que ces transformations étaient de toute façon envisagées pour des raisons de sécurité (vétusté des installations). Le déplacement du poste de détente permettra également de simplifier l'exploitation du réseau de distribution de gaz et d'abandonner la gestion de conduites de gaz à une pression de 25 bar. Un abaissement de la pression à 5 bar anticipe en effet une probable interdiction des réseaux haute pression en milieu urbain. C'est dans cette même perspective que la sphère de stockage de Malley sera mise hors service cette année encore.

Processus politique et calendrier - Une initiative populaire communale a été lancée contre le projet Métamorphose en avril 2008. La Municipalité souhaite que cet exercice légitime des droits démocratiques ne retarde pas tout le projet. Elle demande aujourd'hui au Conseil de prendre des engagements financiers, ceux-ci ne portant toutefois que sur des points qui représentent des acquis positifs pour la Ville, indépendamment de l'issue de l'initiative populaire (poste de détente et réseau du gaz). Présenté d'ici fin 2008, un deuxième préavis proposera un plan partiel d'affectation (PPA) pour les nouveaux jardins familiaux, un crédit de construction pour leur aménagement, un crédit pour le déplacement du parc d'éducation canine et, éventuellement, un nouvel emplacement pour le stade d'athlétisme. Un PPA pour un P+R provisoire aux Prés-de-Vidy sera également soumis afin de libérer le P+R Provence et laisser ainsi de la place pour des logements.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Olivier Français, directeur des travaux, tél. 021 315 52 00**
- **Marc Vuilleumier, directeur de la sécurité publique et des sports, tél. 021 315 32 00**
- **Silvia Zamora, directrice de la culture, du logement et du patrimoine, tél. 021 315 42 00**
- **Jean-Yves Pidoux, directeur des services industriels, tél. 021 315 82 00.**

Le rapport-préavis 2008/29 est disponible sur www.lausanne.ch/preavis.

Lausanne, le 3 juillet 2008